

## Grandir à Nima (Ghana) — dérégulation domestique et mise au travail —

Martin Verlet

Notre analyse de la mise au travail des enfants en milieu urbain ghanéen a pour terrain d'observation un quartier déshérité d'Accra : Nima<sup>1</sup>. Elle vise à mettre en relation la crise que traversent aujourd'hui les familles et les unités domestiques d'une part, la généralisation et l'aggravation du travail des enfants dans les centres urbains du Ghana de l'autre. Cette crise se déploie sur près d'une décennie sous l'effet des politiques d'ajustement structurel inspirées et encadrées par les institutions financières internationales, FMI et Banque Mondiale en particulier. À la dérégulation du marché du travail, de la législation sociale, de l'encadrement institutionnel de l'économie correspond un processus de dérégulation sociale qui affecte tout spécialement les modes de reproduction sociale. On assiste ainsi à une sorte d'épuisement et d'effritement des capacités de protection, de socialisation, de reproduction de la famille et de l'unité domestique.

Par *unité domestique*, nous entendons ici une communauté relativement stable, permanente de résidence et de consommation. Fondée primordialement sur des rapports de parenté et d'alliance, le groupe familial a le plus souvent éclaté en milieu urbain, sous l'effet notamment des migrations de travail, de la recherche ou de la perte d'emploi, de formes différentes de sociabilité, de la redistribution ou la permutation des rôles en son sein. Il s'ensuit que, si parfois l'unité domestique coïncide avec l'unité familiale, elles se confondent rarement. Pour la plupart, les unités domestiques sont des assemblages bricolés, mouvants, conflictuels, divisés (Dwyer, 1988) de relations de parenté, d'alliance, de voisinage, d'appartenance, de familiarité.

Par l'expression « dérégulation domestique », nous voulons signaler qu'au processus d'éclatement des unités familiales vient s'en ajouter un autre, de fragilisation, d'instabilisation des unités

---

<sup>1</sup> Les observations de terrain ont été conduites avec la collaboration de Bugri Nachinaba, Senior Research Assistant, Institute of African Studies, University of Ghana, Legon.

domestiques. Ce dernier processus s'accélère, s'aggrave sous l'impact des politiques de libéralisation par ajustement structurel. Il existe une correspondance entre la déréglementation du marché du travail et ce que nous appelons la dérégulation domestique. Plus évidente encore est la corrélation qui existe entre ces deux processus et la banalisation de la mise au travail des enfants. Le diagnostic critique des politiques d'ajustement fut jusqu'à présent surtout conduit à travers des analyses globales, macro-économiques ou sectorielles. Or ces politiques s'enracinent profondément dans le tissu social qu'elles prétendent recomposer (Nash, 1983). En observant la crise que subissent sous leur choc les unités domestiques, nous nous intéresserons à cette interface troublée entre macro-économique et micro-social, entre mondial et local (Verlet, 1990). Notons également que, si l'attention s'est portée récemment sur les changements qu'engendrent les stratégies de libéralisation sous contrainte extérieure dans le rôle économique et social des femmes au sein de la vie domestique, celle dirigée vers les formes renouvelées de mise au travail et d'exploitation des enfants résultant de la dérégulation des unités domestiques est restée, nous semble-t-il, plus discrète et moins systématique.

Dans une telle optique, le choix du Ghana se révèle fertile en enseignements. Depuis avril 1983, le Ghana est pris dans les rets des politiques d'ajustement (Rothchild, 1991). Celles-ci sont poursuivies avec plus de vigueur et de persévérance qu'ailleurs (Banque mondiale, 1994). Les institutions internationales n'hésitent pas à présenter le Ghana comme le cas exceptionnel d'un pays africain miraculé par l'ajustement. Pour le FMI et la Banque Mondiale, le Ghana constitue une vitrine, un modèle à imiter par les autres pays d'Afrique (Campbell, 1989). Dès 1986, confrontée aux effets sociaux désastreux des politiques macro-économiques d'ajustement, la Banque Mondiale fut conduite, à travers la mise en œuvre du PAMSCAD, à imaginer des remèdes, au demeurant plus symboliques qu'effectifs, pour les catégories et milieux sociaux les plus directement et négativement frappés par l'impact des stratégies d'ajustement (PAMSCAD, 1990).

Le choix de Nima répond également à cette problématique de la dérégulation domestique et de la prolétarianisation de l'enfance des quartiers populaires des villes ghanéennes. Bidonville, « arrière-ville », banlieue laborieuse, Nima fut historiquement l'un des creusets de la classe ouvrière au Ghana. Durant la période coloniale, puis post-coloniale, ce fut le lieu d'installation des migrants venus du nord en quête d'un emploi. Paysans pour la plupart; sans formation; sans qualification, c'est là qu'en l'espace de quelques années ils se transformaient en citadins, en main-d'œuvre disciplinée, ponctuelle, laborieuse, stable. Cette conversion, fulgurante, quasi instantanée de migrants en prolétaires, en salariés grossit les

rangs de la classe ouvrière d'Accra. Pour la plupart, les hommes de Nima devenaient manœuvres, terrassiers, gardiens, domestiques, ou occupaient des postes subalternes dans l'armée et la police. Ce processus de prolétarianisation transforma, forgea deux, trois générations de migrants (Sandbrook, 1977). Or ce sont précisément ces catégories de salariés qui furent les premières victimes des mesures de restructuration, de privatisation, d'assainissement du secteur d'État et de licenciement dans la fonction publique. Éjectés de leur univers professionnel, ces hommes établis se retrouvèrent d'un seul coup dévalorisés, irrécupérables, incapables de reconversion. Avec la perte de son emploi, donc de son statut social et de son revenu, le chômeur, pétrifié, marginalisé, cesse d'être le protecteur de la famille, d'être véritablement son chef et son guide. Durant un temps, les femmes, les épouses se substituèrent aux hommes en tant que source de revenu. Leur rôle familial s'en trouva à la fois accru et compliqué (Pellow, 1977). À Nima aujourd'hui, près de 40 % des unités domestiques ont une femme à leur tête. Mais l'activité des femmes ne suffit plus. Tantôt comme complément nécessaire, parfois comme source principale de revenu, le travail de enfants s'impose, s'amplifie (UNICEF, 1990).

La définition que nous donnons ici de « l'enfant » est d'abord sociologique, générationnelle. Nous intéressons une génération qui a entièrement grandi sous ajustement, qui n'a eu d'autre horizon que celui balisé et obscurci par les contraintes macro-économiques internationales, chahuté par la vague de fond de la libéralisation (Verlet, 1993). Ce qui signifie que l'on peut observer aujourd'hui une « génération d'enfants au travail » qui se distingue nettement des précédentes. Les conditions et le degré d'exploitation, les fonctions, les finalités du travail précoce diffèrent très sensiblement. Cette génération est celle de l'enfant ajusté, dont l'activité perd de sa valeur d'usage domestique pour devenir principalement une valeur d'échange, une marchandise, négociable sur le marché du travail, monnayable, convertible en apport monétaire immédiat. La génération que nous observons correspond empiriquement à une tranche d'âge englobant des enfants ayant aujourd'hui entre 6 et 16 ans (Government of Ghana, 1992).

Nous établissons une distinction opératoire entre ce que nous appelons « l'activité domestique », qui correspond aux tâches assumées par l'enfant pour le fonctionnement de l'unité familiale et dans son parcours de socialisation, et le « travail des enfants » (« *child labour* »). Celui-ci a pour caractéristique d'outrepasser les usages et normes socialement admises (Hammond, 1993). Il est en outre essentiellement orienté vers la recherche d'un gain monétaire. Enfin, il implique une part plus ou moins grande d'abus et d'exploitation. Entre ces deux pôles, opposés, antagonistes, il existe des formes multiples et des conditions diverses de l'activité ou de l'exploitation du travail des enfants. Toutefois, la tendance

observée à travers ces configurations, ces combinaisons variées de tâches domestiques et d'exploitation va dans le sens d'une prolétarianisation précoce et élargie. Il ne s'agit pas seulement de gradation, mais de dégradation. On assiste ainsi à un glissement progressif, au passage de formes domestiques d'activité à des formes d'exploitation plus abruptes, qui tendent à projeter l'enfant hors du milieu familial, hors des territoires et des trajectoires de l'enfance, et à le précipiter sur le marché du travail. L'idéologie domestique occulte et légitime ce changement (Avorti, 1990 ; de Souza, 1989). Dans la majeure partie des cas, un parent, un proche, un familial (la mère, la sœur de la mère, le frère aîné plus spécialement) sera l'intermédiaire nécessaire pour accéder à ce marché. Les filières d'emploi, les chaînes de recrutement, les modes d'exploitation empruntent aux relations familiales et amicales, même si la filiation est bien souvent fictive, et l'amitié, frelatée.

### **Nima : du creuset à la décharge**

Hier, Nima fut le creuset où furent fondus en classe laborieuse, en prolétariat, des milliers de migrants venus du Nord. Aujourd'hui, Nima n'est plus qu'un lieu où est jetée au rebut une force de travail brutalement dévalorisée. Le creuset s'est transformé en décharge publique. Ce renversement s'est opéré en l'espace d'une décennie (1983-1994), celle précisément où furent mis en œuvre au Ghana des plans successifs d'ajustement structurel.

L'histoire de Nima, ce fut d'abord celle des strates successives de migrants, étrangers à la ville, mais attirés vers elle par la perspective d'un emploi salarié (Frimpong-Yeboah, 1975, Chambas, 1977).

Avec la seconde guerre mondiale, les implantations militaires et l'élargissement du marché de l'emploi, Nima connut une considérable impulsion de son peuplement. S'affirme alors ce qui sera pour longtemps sa caractéristique : être le sas entre la migration de travail et la condition salariée, être le lieu de formation, puis de séjour d'une classe laborieuse urbaine. Au cours des deux décennies de transition du colonialisme à l'indépendance, la population de Nima fit plus que doubler (Annorbah-Sarpei, 1969). Cette croissance par afflux de migrants correspondait à l'expansion des structures de l'État et au développement d'un large secteur public, industriel et commercial. Grâce aux filières de recrutement et d'embauche tissées à travers Nima, il n'était pas impossible à un nouveau venu d'être orienté vers un emploi public. À défaut, il pouvait se faire embaucher comme domestique dans les quartiers résidentiels, ou bien se risquer, parfois à son propre compte, à une activité de service ou de négoce. La main-d'œuvre de Nima est alors essentiellement composée d'hommes, souvent jeunes et céli-

bataires. Nima fut administrativement incorporé à Accra, sans que toutefois cela se traduise immédiatement par des travaux d'aménagement et d'équipement (Wellington, 1968).

La montée du marasme économique au cours des années 70 laissa poindre des conditions plus difficiles. Surpeuplé, saturé, Nima vit progressivement sa croissance se ralentir. Quelques plans d'aménagement urbain sont alors élaborés (Darmstadt, 1972). Les autorités envisagèrent un moment de raser purement et simplement Nima, qu'elles percevaient comme un bidonville insalubre et dangereux, et de transférer sa population au nord-est d'Accra, à Madina (MWH, 1973). Ce projet, se heurtant à ferme résistance et jugé trop coûteux, fut abandonné (Acolatse, 1974). Cependant, la création de la *Nima Highway*, large artère qui traverse l'agglomération du nord au sud, eut pour effet instantané de l'ouvrir sur l'extérieur, de rompre son isolement. S'ensuivit un élan des activités commerciales : les notables ouvrirent boutiques le long de cette avenue ; les femmes, devenues plus nombreuses au fil des générations, trouvant plus aisément accès aux marchés d'Accra, se livrèrent à des activités de revente au détail (80 % d'entre elles exercent aujourd'hui une activité dans le secteur informel).

La dégradation de l'environnement économique compliqua l'accès au travail salarié. Néanmoins, durant cette décennie de déclin économique, la population de Nima sut trouver des parades : marché noir, contrebande, clientélisme politique pour les mieux nantis, cumul des emplois, activité d'appoint pour certains salariés, ou mise à son compte, avec l'acquisition d'une qualification professionnelle. Une autre réponse était la migration de travail, l'exil. À partir de 1975, le mirage du « boom » économique nigérian exerça une puissante attraction. Mais l'esquive la plus constante fut le recours, plus systématique, plus intense, au travail des femmes, et ceci dans un éventail plus large d'activités. Le chaos économique, qui devait s'approfondir jusqu'en 1984-1985, pesa considérablement sur la vie quotidienne ; certains de ses effets furent pourtant amortis ou retardés.

Avec les stratégies d'ajustement structurel, à partir de 1983, fut mis en cause ce qui précisément avait animé jusqu'alors la vie économique et sociale de Nima : l'emploi salarié, stable, faiblement qualifié des hommes. Un terme — qui, dans les propos, revient comme une hantise — exprime ce renversement de perspective : « redéploiement » (*redeployment*) ; il signifie pour le travailleur la perte de son emploi ; il lui commande de se reconverter ; il le précipite hors de sa situation de salarié dans la condition du chômeur, du demandeur d'emploi sur un marché du travail obstrué<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'analyse des fluctuations de l'emploi, au Ghana, dans les entreprises employant 10 salariés ou plus donne une idée de l'ampleur de cette débâcle du salariat qui affecte aujourd'hui plus

Le secteur privé ne constitue pas un substitut à l'érosion, plus lente, de l'emploi dans le secteur public. Or les institutions financières internationales déplorent le rythme jugé trop lent du dégonflement des effectifs de travailleurs de l'État et du secteur public. Comme seconde étape de l'ajustement au Ghana, l'accélération du mouvement de privatisation des entreprises publiques (Kambur, 1994), dans nombre de cas, se traduira par une liquidation pure et simple, et la réduction du nombre des personnels de l'État.

Esquissant un profil des évolutions démographiques à Accra, une équipe de géographes de l'Université du Ghana, s'intéressa plus précisément à Nima-Mamobi, et classa cet ensemble dans la catégorie suivante : « *low income - old migrant residential area* » (Department of geography, 1990). L'existence sociale de Nima se voit là fort pertinemment marquée du double sceau de la migration de travail et de la pauvreté<sup>1</sup>. Certes, la population pauvre représente la plus large majorité. Toutefois, il existe une frange plus aisée, comptant moins de 10 % des habitants, qui prospère grâce au négoce, à l'artisanat, à la spéculation monétaire, à la maîtrise du marché foncier et immobilier. Ce qui paraît avoir le plus profondément modelé Nima et lui confère une irréductible originalité, n'est-ce pas ce passage, inégalement abouti, du village à la ville, du « zongo » au bidonville, de l'expérience de migrant à la condition de salarié ?

À l'avenir, Nima ne sera plus guère la terre d'accueil des migrants qu'il fut jadis. L'image de Nima comme prototype de la banlieue prolétaire est aussi en voie de s'estomper. Le salarié n'est plus la figure unique, centrale du travailleur. Vient se superposer désormais le spectacle de l'activité des travailleurs du secteur informel, des femmes négociantes, des enfants regrattiers. C'est néanmoins sur ce fond tramé par la migration, le salariat et la pauvreté qu'il importe d'apprécier l'impact du « redéploiement » et l'effet de traumatisme qu'il a sur la vie des unités domestiques à Nima. Si elle n'est pas le seul facteur critique précipitant la déstabilisation des familles et des unités domestiques (un tiers

---

particulièrement Nima (source : Ghana Statistical Service). En 1960, on comptait, tous secteurs d'activité confondus, 332 900 salariés. Le maximum fut atteint en 1979, avec 482 100. À partir de 1986, les effectifs régressent, pour chuter à 166 300 en 1991. Durant la décennie de l'ajustement, le secteur industriel s'est effondré, à l'exception des industries extractives. L'emploi salarié dans le secteur des services n'a nullement constitué un palliatif. Dans le secteur public, le nombre des salariés était de 184 300 en 1960. Il culmine à 359 300 en 1978. À partir de 1986, le niveau tombe, jusqu'à 155 700 en 1991. Le recul dans le secteur privé s'est amorcé plus précocement que celui observé dans le secteur public. En 1960, les effectifs étaient de 148 500. Après avoir traversé un creux, ils reviennent à 143 900 en 1977. Puis se produit une chute brutale, le nombre des salariés se réduisant à 30 600 en 1991.

<sup>1</sup> Cependant, Nima, à y regarder de plus près, représente un milieu; hétérogène, contrasté, bien que s'y manifestent quelques dominantes fortes. Ainsi, certains secteurs, en particulier les abords de Nima Highway, se donnent-ils l'apparence d'une ville. Mais les venelles et les placettes qui innervent les profondeurs de Nima laissent bientôt découvrir un bidonville villageois (Frimpong-Yeboah, 1975). Une trentaine de communautés structurées se partagent le champ social.

d'entre elles cependant en subirent ici très directement le choc au cours des dix dernières années), le « redéploiement » est à la fois le symbole et le symptôme de la décadence transformant le creuset du salariat que fut Nima en décharge où, par le jeu des politiques publiques, sont mises au rebut des générations de salariés.

### La crise des unités domestiques

L'analyse s'attachera à la crise des unités domestiques dans son moment actuel, c'est-à-dire telle qu'elle s'est approfondie au cours d'une décennie qui se confond avec la première phase de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel au Ghana. Cela ne veut pas dire que tous les facteurs qui nourrissent cette crise résultent directement de ces politiques d'ajustement. Cela signifie plus simplement qu'aujourd'hui, le processus de libéralisation qui a été engagé imprègne profondément les relations sociales et pèse lourdement sur les types de réponse que les unités domestiques tentent d'apporter aux difficultés qui les assaillent.

Deux paradoxes semblent marquer la présente séquence critique. Tout d'abord, celle-ci intervient alors qu'unités familiales et groupes domestiques étaient en passe de coïncider plus exactement. Le migrant s'était fixé. Le travailleur célibataire s'était mué en chef de famille. Son épouse ou ses épouses résidaient auprès de lui. Ses enfants naquirent ici. On assiste ainsi à une banalisation progressive de la démographie de Nima. Or, ayant à assumer des responsabilités accrues, le chef de famille parvient plus difficilement à faire face à des charges alourdies. La relative stabilisation des unités familiales s'en trouve menacée. En second lieu, des équipements dont Nima était largement dépourvu commencent à se diffuser : adduction d'eau, réseau électrique. Le bidonville s'urbanise timidement (Aboagye-Atta, 1990). Mais cette amorce de modernisation a aussi ses revers dans ces quartiers appauvris. Répondant à des besoins de la vie quotidienne qu'elle facilite, elle implique aussi des charges financières accrues. Ce double paradoxe laisse apparaître le lien qui existe entre les contraintes financières et la crise des unités domestiques.

L'érosion de la position de l'homme au travail comme garant et protecteur de la vie familiale, clef de voûte de l'unité domestique, est l'une des dimensions essentielles qui composent le moment critique actuel. L'expérience du travailleur frappé par le « redéploiement » peut apparaître comme un cas extrême, bien qu'à Nima elle soit largement partagée. Elle n'est pourtant qu'une manifestation outrée de ce phénomène d'érosion qui bouscule l'ordonnement de la plupart des unités domestiques. Le terme « *redeployee* », désignant celui qui a perdu son emploi à la suite d'une compression des effectifs alors qu'il travaillait pour le sec-

teur public, s'est étendu aux salariés du privé qui se voient congédiés à la suite de mesures de restructuration de leur établissement. Le terme de « *redéploiement* » suggère qu'il s'agit d'une reconversion professionnelle, d'un passage balisé du public au privé, du salariat à l'informel, d'un type d'activité à un autre<sup>1</sup>.

Évidemment, l'impact du « redéploiement » est plus bénin pour ceux qui cumulaient deux emplois et n'en perdent qu'un, ou bien ceux atteignant l'âge de la retraite. Il pourra être amorti par ceux qui, du fait de leur ancienneté et de leur échelon, touchent une importante indemnité de départ. Mais pour les autres, ceux qui appartiennent aux couches les plus laborieuses, la reconversion est le plus souvent une impasse. Plusieurs issues sont bloquées. Le retour au pays natal suppose la réussite visible, son ostentation. Sinon, quelle honte ! L'âge, l'absence de qualification ferment l'horizon de l'exil. L'attente d'une hypothétique embauche salariée dans le secteur privé ne fait qu'épuiser. Les portes de sortie sont réservées à certains : ceux qui à partir de leur travail ont pu acquérir une qualification professionnelle : maçon, plombier, électricien, chauffeur, mécanicien ; ceux qui, anticipant la mise à pied, ont conçu et préparé une alternative ; ceux qui, dans leur vie de travail ou par leur entourage à Nima, ont pu tisser un réseau fort d'appuis et de solidarités.

Mais l'exception ne fait pas la règle. La trajectoire la plus banale est celle de la déchéance. Évincé, le salarié reste sans ressort. Se pensant exclu, il se retranchera, s'isolera. Dépendant de son unité domestique, protecteur devenu assisté, il s'absentera. Entre attente, errance et oisiveté, il perd rapidement les repères que lui avaient imposé son activité salariée. Parfois, il prendra l'initiative de faire éclater l'unité familiale. Il tentera de faire prendre en charge l'un ou l'autre des enfants par un parent. Ou bien il éloignera dans son village d'origine son épouse ou, le cas échéant, l'une d'entre elles, ainsi que les enfants en bas âge. Parfois, il prendra le parti de prendre ses distances, vivant à part ou auprès d'un ami, ne faisant plus que d'épisodiques apparitions, subsistant grâce à des travaux occasionnels ou à l'assistance intermittente de proches, menant une existence de grappillage tantôt claustrée, tantôt vagabonde, dans l'attente d'une éclaircie sur le marché du travail salarié.

<sup>1</sup> Le « redéployé » reçoit une indemnité de départ. Celle-ci varie en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise, de la qualification, de la classification, du statut de l'établissement, des modalités particulières du licenciement collectif. En outre, il perçoit une indemnité forfaitaire de transport, pour lui et sa famille. Ce pécule — qui, selon les cas, sera infime ou considérable — risque d'être versé longtemps, des mois souvent, après la mise à pied, et de façon échelonnée, ce qui réduira considérablement ses effets incitatifs. Il est censé ouvrir un éventail de choix : soit que le chômeur réponde à l'incitation de retour définitif dans son village d'origine, soit qu'il l'investisse comme capital initial d'une activité de revente ou de service, ou bien qu'il l'utilise pour acquérir une qualification technique plus aisément négociable sur un marché du travail perturbé.

Souvent, ce sera la femme, et avec elle les autres membres de la famille, qui choisiront de marquer des distances. Parfois, l'épouse prendra la décision d'aller vivre auprès de ses parents. Ou bien des membres extérieurs seront adjoints à l'unité domestique, une sœur, une parente, une amie, ou peut-être, dès lors qu'il y aura eu séparation, un protecteur — qui sera éventuellement le partenaire sexuel —, afin d'augmenter les capacités de travail et d'accroître les revenus. Selon les cas, l'homme au chômage sera marginalisé, relégué à la périphérie de l'unité domestique, plus rarement rejeté, exclu. Les perspectives sont moins navrantes lorsque les femmes qui participent à l'unité domestique auront préalablement développé un commerce prospère. Ce qui parfois les autorisera à lui fournir une somme d'argent devant lui permettre d'entreprendre sa propre activité. Il en sera de même si un parent, déjà bien établi, l'appelle auprès de lui comme assistant occasionnel, utilise ses services ou l'aide à démarrer un petit commerce. Plus aisée s'avérera alors la distance (sinon, matériellement et psychologiquement peu franchissable) qui sépare un emploi salarié, stable, réglé, d'une activité informelle, précaire, fluctuante. Quoi qu'il en soit, le *redeployee* fera le plus habituellement l'expérience personnelle, au sein même de l'unité domestique dont il avait totalement ou partiellement la charge, de la dépréciation de sa position et de la perte de son rôle de garant et de protecteur. Le rebricolage de l'unité domestique qui interviendra confèrera à la femme une fonction primordiale dans la mobilisation des capacités de travail et des ressources.

Cette érosion du rôle social et économique de l'homme que pousse à l'extrême l'expérience du « redéploiement » existe plus généralement parmi les familles les plus pauvres, alors même qu'elles ne subissent pas directement l'impact de la perte d'un salaire ou que le chef de famille est engagé dans une activité non salariée. Le revenu masculin suffit rarement à répondre aux besoins quotidiens de la famille et de son environnement domestique<sup>1</sup>. Le travail des femmes deviendra d'abord nécessaire, puis crucial. Progressivement, c'est de lui que dépendra une part croissante de la consommation quotidienne et autour de lui que s'ordonneront les rapports au sein d'un groupe domestique remodelé. Mais, se généralisant, il se heurtera à certaines des contraintes qui pesaient sur le travail masculin. La plupart des unités domestiques ont le sentiment que leur condition se dégrade, que les pressions financières s'alourdissent. Une série de charges, plus durement ressenties, sont perçues comme déterminantes dans cette détérioration.

---

<sup>1</sup> Le salaire minimum légal journalier dans le secteur public était en novembre 1994 de 790 C. Il est passé à 1 200 C en janvier 1995. Le Cedi (C) est la monnaie ghanéenne. Sur le marché des changes en janvier 1995, 1 FF équivalait à 180 C, et un Dollar US à 1080 C.

Tout d'abord, les charges monétaires liées au logement. Seuls, 10 % des chefs de famille sont propriétaires. La majorité, 70 %, est locataire. Cette proportion tend à augmenter, une partie des 20 % qui, dix ans auparavant, disaient occuper un logement sans acquitter de loyer étant devenus locataires. La pression sur l'immobilier se renforce alors qu'il n'existe plus guère de surfaces à bâtir, et que les aménagements (ouverture de la Highway, puis de la route de Kanda) restreignent les espaces habitables. En outre, le renchérissement des loyers dans les autres quartiers d'Accra attire vers Nima nombre de célibataires à la recherche d'un logement moins coûteux.

Autre pression : celle de la fiscalité et des contrôles. Elle s'est considérablement renforcée au cours de la dernière décennie, prenant désormais pour cible la moindre activité marchande, informelle. L'impôt sur le revenu est prélevé directement sur le salaire. Pour le travail non salarié, le service des impôts évalue forfaitairement le montant à payer en fonction de l'activité selon des échéances plus ou moins rapprochées. À quoi s'ajoutent les taxes perçues journalièrement par la municipalité (Accra Municipal Assembly ou AMA) sur les marchés, les trottoirs, dans les quartiers. Dès lors qu'elle est repérée par les collecteurs, l'activité doit être enregistrée, mais aussi tolérée, ce qui signifiera prélèvements et extorsions.

Autre fardeau : celui que représente l'éducation. Plusieurs facteurs y contribuent. Tout d'abord, à Accra, les parents souhaitent plus volontiers aujourd'hui envoyer leurs enfants à l'école. Loin de se relâcher, l'attrait que celle-ci exerce ne fait que se renforcer. Or les frais occasionnés par la scolarisation ne sont pas minces, et n'ont fait que s'alourdir avec la mise en œuvre, depuis 1986, d'une réforme du système éducatif. Les frais de scolarités (*school fees*) payés chaque trimestre par les parents sont invoqués par beaucoup comme l'obstacle majeur interdisant d'envoyer ou de maintenir l'enfant à l'école. Les *school fees* varient considérablement selon les écoles et les niveaux. Les moyennes oscillent entre 10 000 et 35 000 C par trimestre. Mais à cela s'ajouteront les frais dérivés, l'achat d'uniformes (10 000 C environ), de cahiers, livres, matériel scolaire, puis chaque jour l'argent donné à l'enfant pour ses transports (100 - 150 C) et la nourriture (100 - 200 C). Il y a là une accumulation de dépenses, les unes périodiques, les autres quotidiennes qui sont effectivement multipliées par le nombre d'enfants (à Nima, la majorité des femmes devra élever une moyenne de six enfants). Les difficultés seront plus grandes encore lorsqu'il s'agira d'apprentissage professionnel. Le parent ou le tuteur devra initialement payer une somme de 30 000 à 120 000 C, à laquelle s'ajouteront divers présents d'usage comme droit d'entrée. À la sortie, la même somme sera exigée. Il lui faudra en outre acheter pour l'enfant les outils ou instruments

indispensables. Pour un apprentissage de confection, cela signifie l'achat d'une machine à coudre. Le coût d'une machine neuve oscille entre 60 000 et 130 000 C si elle n'est pas électrique. D'occasion, le coût sera réduit de 10 à 30 %. En outre, comme pour l'écolier, il faudra assumer les menues dépenses quotidiennes, nourriture et transports.

Les transports sont un autre poste qui grève les budgets. Lorsque Nima était isolé du reste de la ville, le travailleur marchait pour se rendre à son travail et en revenir. Il a rarement perdu cette habitude. En revanche, pour exercer ses activités commerciales, la femme devra impérativement emprunter l'une des lignes de minibus (« trotro ») qui partent de Nima, soit une dépense quotidienne de 200 - 400 C. En outre, il est admis que l'écolier utilise les moyens de transport collectif, autre déboursement.

Plus imprévisibles sont les dépenses de santé. Dans un milieu aussi insalubre que Nima, la maladie est commune, fréquente (Larbi, 1989). L'affection la plus courante est le paludisme. Une crise normale occasionnera des dépenses de médicament de l'ordre de 1 000 C. Une attaque plus sérieuse nécessitera une visite à l'hôpital (1 500 C la consultation) et un traitement plus onéreux (4 000 à 5 000 C). Le recours à l'herboriste peut être la solution choisie (800 C environ). Une attention particulière sera portée à la santé des enfants. Les visites de routine, les contrôles obligés, les vaccinations des enfants en bas âge entraîneront un débours de l'ordre de 500 C par mois. Une maladie grave, nécessitant une hospitalisation, voire une intervention chirurgicale, représente une véritable catastrophe domestique, exigeant la mobilisation de nombreuses ressources extérieures.

L'enracinement en milieu urbain entraîne l'apparition de nouveaux besoins. Chez les hommes, l'habitude de fumer des cigarettes ou de miser sur les jeux de hasard. Ces besoins nouveaux, attisés par la vague de libéralisation et le spectacle de la consommation importée — plus affirmés, dit-on parmi les aînés, chez les jeunes générations — incitent à de multiples dépenses, en particulier de loisirs et de distractions. À cela s'ajoute un phénomène d'individualisation relative des revenus, des dépenses et de la consommation. La femme ayant son propre revenu, celui-ci est censé pourvoir aux dépenses les plus courantes, nourriture, habillement. L'homme, tout en réglant certains types de dépenses plus ponctuelles (charges liées au logement, *school fees*) n'intervient plus qu'en appoint en ce qui concerne les dépenses quotidiennes du ménage dont la femme a désormais la responsabilité. L'absence de la femme durant la journée provoquera en outre une individualisation onéreuse de la consommation alimentaire, chacun achetant sa ration, sauf pour le repas du soir, le plus souvent préparé pour tous.

Pour survivre dans ce marasme financier, plusieurs types de réponses seront combinés. Le premier sera pour l'homme au travail de diversifier ses sources de revenu, soit en se livrant à une activité d'appoint, soit en s'embauchant à la tâche durant son temps libre, en particulier le samedi et le dimanche, soit en essayant de tirer de sa position professionnelle des gains dérivés (gratifications, prébendes, combines). Il pourra être acculé à s'endetter, encore qu'à Nima, emprunter devient plus difficile, et plus coûteux. Un autre type de réponse est la généralisation de la mise au travail des femmes. Les hommes les y incitent, y compris le plus souvent en procurant un capital permettant à celles-ci de démarrer, puis de faire fonctionner un petit négoce. Ce travail des femmes ne se confine plus à la banale revente au détail sur les marchés et dans les rues. Il tend à se diversifier, à se spécialiser, à se professionnaliser.

Mais le travail féminin est soumis à certaines limites : celles liées à la fiscalisation, au harcèlement des vendeuses sur les bas côtés des rues ou le long des voies ferrées, au coût d'un poste fixe, officialisé, de vente, étal, abri ou boutique. D'autres tiennent à la fonction de reproduction des femmes, à leurs responsabilités dans la routine de la vie domestique. À la recherche d'un marché qui se restreint à Nima, face à une compétition accrue, la femme est conduite à fréquenter des points de vente distants, ce qui alourdit ses frais de transport et allonge son temps de travail à l'extérieur. Cependant, une limitation plus essentielle s'impose à elle, le manque de capital, celui-ci étant rogné, rongé par les dépenses de consommation au jour le jour. Dans l'organisation de son temps et de ses activités, la femme au travail sera vite conduite à s'appuyer fortement sur le concours de ses filles, soit pour se substituer à elle pour une large part des activités domestiques, soit pour l'aider dans son activité mercantile.

Progressivement s'installera une économie domestique de pénurie. Le rationnement affectera au premier chef la consommation alimentaire, avec réduction de l'abondance, de la qualité, voire de la fréquence des repas. Les usages de convivialité en arrivent à s'effacer, la consommation n'étant plus partagée qu'à l'intérieur d'un cercle restreint, clos, et comme en cachette. Seront rationnées aussi les dépenses liées au logement, à la santé pour ce qui concerne d'abord les adultes. La gêne financière provoquera le retrait d'un ou de plusieurs enfants de l'école. Elle pourra inciter les parents à faire prendre en charge certains des enfants par des proches, à Accra ou dans le village d'origine, voire, plus rarement à les placer comme aides auprès d'un ami ou d'une connaissance.

Un aspect essentiel de cette économie de pénurie sera la mobilisation, en tant que source de revenus supplémentaires, de toutes les capacités de travail de l'unité domestique en crise. De ce

mécanisme, la mise au travail des enfants devient aujourd'hui à Nima la manifestation la plus usuelle.

### Dérégulation domestique et mise au travail des enfants.

Deux situations représentent des formes hybrides, intermédiaires entre activité domestique de l'enfant d'une part, mise au travail de l'autre. La première est celle des écoliers, plus spécialement des fillettes, engagés à mi-temps dans une activité de vente au détail. Celle-ci est souvent pratiquée dans le prolongement de l'activité de la mère, de la sœur de la mère, de la sœur aînée, soit sur les marchés, soit aux carrefours ou le long des rues (vente à la sauvette, vente ambulante). Cette activité est destinée à apporter un complément monétaire au budget quotidien de l'unité domestique que gère la mère, ou de contribuer au paiement des frais de scolarité. Elle ne constitue pas une prise de distance d'avec l'univers domestique, mais a plutôt pour effet d'intégrer l'enfant, en tant qu'acteur, dans l'économie de pénurie. Il s'agit d'une activité intermittente, où l'enfant est poussé à prendre partiellement en charge la construction de son avenir. Très différente est la mise au travail précoce qui est d'abord une entrée en condition.

Une seconde situation est celle de l'enfant qui, à la demande d'un parent âgé (grands-parents le plus souvent) est envoyé auprès d'eux, fréquemment en zone rurale, soit pour aider aux tâches domestiques, soit pour participer aux travaux des champs. Le phénomène participe de l'éclatement des unités familiales, tout en consolidant les relations de parenté, d'alliance et l'intégration de l'enfant dans leur lacis. Dans ce cas non plus, on ne peut pas parler, au sens fort du terme, de mise au travail.

Mais la mise au travail des enfants sous ses formes les plus avérées est l'une des manifestations de la crise des unités domestiques. Certes, il peut arriver que l'enfant se plonge de sa propre initiative dans le marché du travail. Il le fera alors pour échapper aux contraintes du système scolaire, pour se soustraire au marasme de l'univers domestique, ou, plus exceptionnellement, parce qu'il a conçu un projet professionnel bien précis et personnel. La décision pourra alors être prise à l'insu des parents, contre leur volonté. Elle implique un degré variable de prise de distance, de rupture. Mais encore s'agit-il là de cas fort rares. Dans leur majorité, les enfants avouent que c'est l'impératif de pourvoir, à travers leurs gains, à leurs propres besoins et, plus largement, de diversifier les revenus de l'unité domestique qui les a contraint à leur condition d'enfants travailleurs.

Le plus souvent, les parents seront les instigateurs et les intermédiaires de l'entrée dans le monde du travail. Ainsi le père ou le frère de père pourront-ils organiser et financer un apprentissage

pour l'enfant en se faisant l'intermédiaire, le garant auprès du patron. Ou bien, le père placera l'enfant auprès d'un parent, d'un ami ou d'un proche, en situation de service, d'assistance, mais aussi d'attente. Toutefois, ce seront les femmes qui joueront le rôle décisif dans la mise au travail précoce. En règle générale, la mise au travail des filles anticipera celle des garçons. Celles-ci seront plus facilement écartées de l'école. Elles se verront plus normalement déléguer la charge du fonctionnement quotidien de l'unité domestique que la femme travaillant à l'extérieur ne peut plus assumer. La gamine sera employée plus systématiquement et plus constamment à une activité rémunératrice, celle-ci accompagnant, prolongeant ou démultipliant le travail de la mère ou de la parente. Il s'agira le plus souvent de petit commerce de détail, ou de vente ambulante. Généralement, le travail des filles ne s'exercera que dans l'orbite de l'unité domestique et sous sa protection. En revanche, dans le cas des garçons, plus habituellement univers de travail et univers domestique se dissocient. L'influence et l'action de la femme seront également déterminantes dans le processus de leur mise au travail. Celle-ci deviendra la règle dès lors que le garçon quitte l'école. La femme y veillera, en particulier en assurant un capital de départ permettant au gamin de démarrer de façon indépendante une activité rémunératrice. Les gains de l'enfant sont destinés à grossir le budget que gère la femme au sein de l'économie domestique. Ils seront régulièrement remis à la femme qui décidera de leur utilisation et de leur redistribution, une fois déduites les dépenses quotidiennes du gamin (transports, nourriture) et la somme indispensable à la reconduite de l'activité.

Cette emprise de l'unité domestique sur le mécanisme de la mise au travail précoce n'est pas sans incidences notables. Tout d'abord, elle laisse apparaître qu'une partie de son exploitation économique s'enracine dans l'unité domestique, est commanditée par elle. D'autre part, le fait que la mise au travail passe par les canaux de la parenté va aboutir à une sorte de domestication des rapports de travail. Ceux-ci empruntent au langage et à l'idéologie de la parenté. Le maître et la maîtresse joueront d'un simulacre de position parentale sous prétexte que leur autorité procède initialement des parents, provient de l'univers domestique de l'enfant. Cette domestication du rapport de travail, l'usage qui en est fait, seront l'un des masques de l'exploitation.

L'analyse des « milieux de travail » met en évidence ces rapports compliqués, divers, fluctuants entre univers domestique et univers de travail, entre relations de parenté et rapports d'exploitation. De ce point de vue, se différencient quelques grands ensembles de milieux de travail.

Le premier ensemble correspond à des milieux de travail fortement articulés sur l'unité domestique. Ce sont principalement :

- le domicile, lorsque celui-ci est le siège de l'activité de vente, de réparation, de transformation, de services d'un adulte appartenant à l'unité domestique, et que l'enfant aide à cette activité, ou plus fréquemment se consacre à la vente à l'extérieur des produits ;
- le point de vente, pour ce qui est de la vente au détail ;
- l'itinéraire, comme parcours de la vente ambulante.

Dans ces divers milieux de travail, l'enfant (la fillette, le plus souvent) conduit son activité de concert avec d'autres membres de l'unité domestique ou en coopération avec eux. L'unité domestique demeure le point d'attache et le repère principal.

Un second ensemble de milieux de travail implique une différence plus nette entre vie de travail et unités domestiques. Il comprend plus particulièrement :

- les boutiques (salon de coiffure, magasins) ;
- les ateliers (habillement, réparation, mécanique) ;
- les *chop bars* (qui ont des caractéristiques bien particulières) ;
- le placement.

Dans la plupart des cas, l'intervention d'un parent est à l'origine de l'embauche ou le contrat d'apprentissage. C'est dans ces milieux plus particulièrement que l'on peut parler de domestication du rapport de travail et d'exploitation.

Un autre ensemble joue aussi de cette domestication de la relation de travail, mais implique une nette séparation d'avec l'unité domestique. Il est représenté par ce que nous appellerons la « fabrique » et le « chantier ». Ce milieu de travail peut rassembler un grand nombre d'enfants : 40 dans une fabrique de meubles, 60 dans le cas d'une fabrique de pain. Dans les deux cas, ils ont été recrutés directement par le patron dans son village d'origine ou dans les villages environnants après accord des parents. Ils vivent en permanence sur leur lieu de travail, ce qui éventuellement peut permettre du travail de nuit. Ils pourront travailler de cinq à sept ans dans la fabrique avant d'être renvoyés par le patron dans leur village d'origine. Si elle est provisoire, la coupure d'avec le milieu domestique est ici totale.

Un autre ensemble est constitué de milieux de travail qui se construisent à l'écart et indépendamment des unités domestiques et se fondent sur des filières d'embauches ou des circuits d'accès qui ne doivent rien à la parenté, mais plutôt à l'amitié, au copinage, à l'affinité, à l'appartenance à une même génération. La relation d'aîné à cadet joue ici un rôle important, mais à condition de s'inscrire dans cette étroite tranche d'âge où se confondent presque enfance et adolescence. Chacun de ces milieux institue ses

hiérarchies, ses règles, ses codes de conduites, ses formes de protection et de sociabilité. Ce sont des milieux à dominante masculine. Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- la file d'attente, qui rassemble, pour la vente à la sauvette des nuées d'enfants sur les artères les plus passantes ;
- l'équipe, c'est-à-dire un milieu de travail spécialisé qui se constitue à partir de l'exercice d'un monopole des enfants sur l'embauche et d'affinités fortes ;
- la bande, par exemple celles des *kaya kaya* (porteurs) vivant en permanence sur certains marchés ;
- l'errance ; c'est le cas d'enfants sans domicile fixe ni attaches, complètement autonomisés ;
- l'exil, en particulier la migration des filles vers la Côte d'Ivoire et le Nigeria, qui signifie une rupture souvent définitive avec la famille.

Ce rapide inventaire des milieux de travail laisse apparaître que, loin d'apporter toujours une réponse à la crise des unités domestiques, le travail des enfants représente un très large éventail et, dans certains cas extrêmes, contribue à l'approfondissement de cette crise. Loin de pallier la dérégulation domestique, il la nourrit.

**« Serviciables à merci » :  
un système d'offre et de demande généralisé.**

Au Ghana, dès que surgit la question de l'enfant au travail, s'interpose aussitôt l'image des *street children*. Or, l'enfant des rues n'est que la face visible d'un phénomène plus largement répandu. Il existe d'autres formes d'exploitation, plus communes, plus outrées. Celles qui se logent dans le contrat d'apprentissage sont bien connues. Celles qui s'inscrivent au cœur de la crise des unités domestiques sont plus difficilement admises. Certains milieux de travail, la fabrique, le chantier, la bande, sont purement et simplement ignorés. Mais peut-être importe-t-il, à ce stade de notre analyse, d'aller au delà de la notion de « domestication » des relations d'exploitation, laquelle ne contamine qu'un segment seulement de l'arc-en-ciel des milieux de travail. Aussi tenterons-nous de qualifier deux dimensions complémentaires, mais peut-être plus essentielles, du rapport de travail et de sa conversion en exploitation : la dialectique du bon vouloir et de la bonne volonté ; la « serviciabilité », la condition de « serviciable à merci ».

Le rapport d'exploitation se construit dans une tension permanente entre deux pôles : le bon vouloir, la bonne volonté. La dialectique du bon vouloir et de la bonne volonté s'enracine évidemment dans le terreau de la domestication du rapport de travail.

Elle manifeste la dissymétrie entre la position du maître et la condition de l'enfant au travail. Le bon vouloir du maître est son pouvoir d'arbitraire. Sa volonté, ses nécessités, ses humeurs seules commandent la rémunération, fixent les temps de travail, assignent les tâches, influencent la qualité de la relation. Le bon vouloir, c'est la disponibilité, la soumission qui sont attendues de l'enfant. Vulnérable, en quête de protection et d'appui, celui-ci se voit sommé d'être docile, présent, de bonne volonté. Sa force de travail est une matière malléable, ductile, flexible. Ligne de force, cette polarisation entre bon vouloir et bonne volonté est aussi un champ sous tension. Si elles débouchent rarement sur une confrontation ouverte, les formes de résistance, d'esquive, de reprise opposées par l'enfant souterrainement peuvent être multiples.

L'inventaire des types d'activités exercées par l'enfant au travail font apparaître une forte prévalence des activités de services. Et même lorsqu'elles correspondent à des activités de production, la forme du rapport de travail les travestira en services. A cet égard, on observe une sorte de glissement du légal à l'interdit, du licite à l'illicite, plus communément d'une activité à une autre. Un travail peut en cacher un autre, peut en entraîner un autre. Le patron pourra déplacer à sa guise les limites du travail demandé. Mais à cette extension de l'exigence issue du bon vouloir du maître ou du client pourra faire écho une bonne volonté élargie à rendre service. Un bon vouloir et une bonne volonté sans contours qui n'étaient inscrits ni dans le contrat, ni dans la nature de l'activité de base. Par exemple, un contrat d'apprentissage peut à l'occasion impliquer d'autres demandes, d'autres tâches, d'autres services que ceux initialement convenus (travaux ménagers, prostitution pour les filles, travail sur des chantiers de construction pour les garçons). Le *child labour* place l'enfant en condition de service généralisé. Par exemple, s'agissant des *kaya kaya* vivant en petites bandes sur les marchés, l'offre et la demande de service généralisé peuvent aller du portage à la relation sexuelle. Parfois, des glissements identiques s'observent dans certains salons de coiffure ou dans des ateliers de confection, et plus communément dans les *chop bars*.

L'enfant au travail « entre en condition », comme on le disait jadis en France pour les domestiques, devient dépendant et disponible. Pour qualifier cette condition, on serait tenté de parler de « travail servile ». Mais le terme servile a l'inconvénient de renvoyer trop directement à l'état d'esclavage et à celui de servage. Nous choisiront donc de parler de « serviciabilité » pour désigner une condition, personnelle, transitoire, de dépendance et de soumission qui contraint, dans bien des cas, l'enfant travailleur, à être pris dans un système d'offre et de demande généralisé de services.

On peut dire ainsi que l'enfant pris précocement dans des rapports de travail et d'exploitation, est destiné à devenir « serviable à merci ». Telle est sa condition.

### Conclusion

Deux brèves remarques au terme de cette analyse. L'une concerne l'assujettissement ou l'autonomisation de l'enfant ; l'autre sa figuration de l'avenir.

L'enfant mis au travail pour son revenu indispensable est placé, au sein de l'unité domestique, dans une position de protecteur et de nourricier. L'exercice de ce rôle qui consiste à atténuer les effets de l'économie domestique de pénurie passe d'abord par les femmes, plus particulièrement la mère. Cette fonction de reproduction et de survie de l'unité domestique qu'il assume désormais partiellement le lie plus profondément à celle-ci. Dans le même temps, l'expérience de milieux de travail différents de l'unité domestique l'incite à une prise de distance, à une autonomie, le plus souvent illusoire.

Quant à son avenir, entreprenant sans entreprise, prolétaire sans salaire, « serviable à merci », le gamin de Nima l'imagine dans un rêve uniforme : l'exil.

### Références bibliographiques

- ABOAGYE-ATTA, K., 1990 — « East Maamobi Slum Upgrading Scheme. An Evaluative Study », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- ACOLATSE, J.S., 1974 — « Urban Renewal in Accra. The Example of Nima », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- AFUM-ANSAH, G., 1993 — « A Case Study of Street Children at Nima. A Slum Suburb of Accra », B.A. Dissertation, Department of Sociology, University of Ghana, Legon.
- AGYE-MENSAH, S., 1986 — « Slums and Health Problems in Urban Centers. A Case Study of Nima-Mamobi Area in Accra », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- ANNORBAH-SARPEI, J., 1969 — *Letters from Nima*, Asempa, Accra.
- ANNORBAH-SARPEI, J., 1974 — *Operation Help Nima. Five Years of Christian Involvement in Urban Renewal*, Asempa, Accra.
- APT VAN HAM, N., (ed.), 1992 — « Street Children in Accra. A Survey Report », Department of Sociology, University of Ghana, Legon.
- AVORTI, J.Y., 1990 — « Children at Work. A Study in Sociology », B.A. Dissertation, Department of Sociology, University of Ghana, Legon.
- CAMPBELL, B.K., LOXLEY, J., (eds.), 1989 — *Structural Adjustment in Africa*, Macmillan, Londres.
- CHAMBAS, M., 1977 — « The Political Economy of Urbanization. A Study of Leaders and Development in Nima, a Slum in Accra », M.A. Thesis, Department of Political Science, University of Ghana, Legon.
- Darmstadt Universität, 1972 — *Nima*, Institut Tropisches Bauen, Fakultät für Architektur, Darmstadt.
- Department of Geography, 1990 — « Demographic Studies and Projections for Accra Metropolitan Area (AMA) », University of Ghana, Legon.

- DE SOUZA, G., 1990 — « "Child Labour", "Child Work", a Sociological Reconsideration », B.A. Dissertation, Department of Sociology, University of Ghana, Legon.
- DWYER, D., (ed.), 1988 — *A Home Divided. Women and Income in the Third World*. Stanford University Press, Stanford, Cal.
- FRIMPONG-ANSAH, J.H., 1991 — *The Vampire State in Africa. The Political Economy of Decline in Ghana*, James Currey; Londres.
- FRIMPONG-YEBOAH, F., 1975 — « The Role of Urban-Rural Migration in the Evolution of Slums. The Case of Nima », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- Government of Ghana, 1992 — « The Child cannot wait. A National Programme for Action on the Follow-Up to the World Summit for children », Multisectoral Task Force, Accra.
- HAMMOND, D.K., 1993 — « Working Children in Madina », B.A. Dissertation, Department of Sociology, University of Ghana, Legon.
- ISSER, 1994 — « The State of the Ghanaian Economy in 1993 », Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER), University of Ghana, Legon.
- KAMBUR, R., 1994 — « Welfare Economics, Political Economy and Policy Reform in Ghana », World Bank.
- LARBI, A.K., 1989 — « An Appraisal of Health Care Delivery Systems in Nima », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- MWH (Ministry of works and housing), 1973 — « Nima-Maamobi Redevelopment Scheme », Accra.
- NASH, J., (ed.), 1983 — *Women, Men and the International Division of Labour*, N.Y. State University, Albany.
- OKAITEYE-BLESSYN, D., 1993 — « Street Children. A Growing social Canker in the City of Accra », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- PAMSCAD, 1990 — « An Evaluation Report on PAMSCAD (27 Oct. 1988-31 March 1990) », World Bank, Accra.
- PELLOW, D., 1977 — *Women in Accra: Options for Autonomy*, Reference Publications, Algonac, Michigan.
- ROTHCHILD, D.(ed.), 1991 — *Ghana. The Political Economy of Recovery*, Boulder, London.
- SANDBROOK R., ARN J., 1977 — *The Labouring Poor and Urban Class Formation: The Case of Greater Accra*, Centre for Developing Area Studies, McGill University, Montreal.
- STEPHENS, C. et al., 1994 — « Collaborative Studies in Accra, Ghana, and Sao Paulo, Brazil, and Analysis of Four Demographic and Health Surveys », Accra Planning and Development Programme, Accra.
- TWUMASI, P.A.(ed ; ), 1987 — « Problems and Aspirations of Ghanaian Children; Implications for Policy and Action », Ghana national Commission on Children; Accra.
- UNICEF, 1990 — « Children and Women of Ghana. A Situation Analysis. 1989-90 », UNICEF, Accra.
- VERLET, M., 1992 — Du local au mondial. Lieux et parcours du politique, *Revue Tiers Monde*.
- VERLET, M., 1993 — « Jeunesses sous influence. Le Ghana ajusté », in : Le Bris E. et Chauveau F., (eds.) *Jeunes, villes, emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?* Paris, Ministère de la Coopération et du Développement.
- WAYOE, P.A., 1980 — « Housing Quality as an Index of Slum Creation. Case Study of the Nima Residential Area, Accra », B.A. Dissertation, Department of Geography, University of Ghana, Legon.
- WELLINGTON, A., 1968 — « Nima. Spontaneous Urban Growth », M.Sc. Thesis, University of Science and Technology, Kumasi.
- World bank, 1984 — « Ghana. Policies and Program for Adjustment », World Bank, Washington, D.C.
- World bank, 1992 — « Ghana-2000 and Beyond: Setting the Stage and Equitable Growth », West Africa Department, Washington, D.C.
- World bank, 1994 — « L'ajustement en Afrique: réformes, résultats et chemin à parcourir », Banque Mondiale, Washington, D.C.